



# N'ATTACHEZ JAMAIS DE BANNIÈRES SUR UNE PEMP TOOLBOX TALK

## QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS AUX BANNIÈRES ATTACHÉES SUR UNE PEMP ?

Les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) ne sont pas des affichages publicitaires. Les PEMP sont conçus pour transporter des personnes, outils et équipement dans la nacelle de la plateforme afin de permettre aux occupants de travailler en hauteur en toute sécurité.

En attachant un panneau ou une bannière sur une PEMP, vous risquez de rendre la PEMP instable. Celle-ci pourrait alors se renverser, causer des blessures graves aux personnes et endommager des biens matériels.

La vitesse du vent augmente souvent avec la hauteur, mais aussi entre les bâtiments ou les objets (effet d'entonnoir). Ce qui semble être un vent faible au sol pourrait s'avérer très différent une fois la plateforme élevée.

À l'intérieur d'un bâtiment, la PEMP peut être affectée par le vent s'engouffrant à travers de grandes ouvertures.

## QUELLES SONT LES PEMP AFFECTÉES ?

Toutes les PEMP sont affectées par les bannières attachées sur leurs plateformes et leurs composants structurels supérieurs.

## QUE DEVEZ-VOUS SAVOIR ?

Ce briefing Toolbox Talk s'adresse :

- À l'utilisateur (qui contrôle l'utilisation de la PEMP sur le site) ;
- Au responsable du site et aux superviseurs des lieux où les PEMP sont utilisées ;
- Aux opérateurs de PEMP.

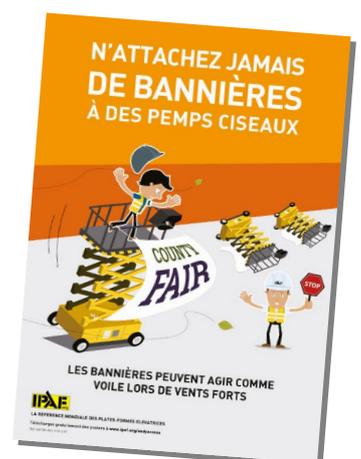
## QUI ET QUOI EST À RISQUE ?

- Les occupants de la PEMP ;
- Le personnel basé sur le site ;
- Les membres du public ;
- Les biens immobiliers

## DE QUELLE MANIÈRE SUIS-JE AFFECTÉ PAR CE RISQUE ?

Les PEMP sont conçues et construites selon des normes spécifiques qui doivent prendre en compte la charge du vent à des fins de stabilité. En attachant une bannière ou un panneau sur une PEMP, la zone exposée au vent peut augmenter de manière significative. La bannière ou le panneau joue le rôle d'une voile et peut entraîner une instabilité de la PEMP, voire même la renverser.

**N'attachez jamais  
de bannières sur  
une PEMP ou entre  
des PEMP**



## RÉFÉRENCES UTILES

- Guide de sécurité de l'opérateur de PEMP de l'IPAF
- Affiche d'Andy Access (disponible sur [www.ipaf.org/andyaccess](http://www.ipaf.org/andyaccess))
- Déclaration de meilleures pratiques pour l'évaluation des risques sur le lieu de travail et la sélection des équipements de plateformes de travail en hauteur (disponible sur [www.ipaf.org/resources](http://www.ipaf.org/resources))
- Directives relatives aux salons professionnels pour les machines motorisées d'accès en hauteur (disponible sur [www.ipaf.org/resources](http://www.ipaf.org/resources))
- Manuel d'utilisation du fabricant